

## PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Direction des Services du Cabinet  
Service interministériel de  
défense et protection civiles

Gap, le 22 mars 2018

Affaire suivie par : Rémi Alberti  
Téléphone : 04.92.40.48.14  
Courriel : [remi.alberti@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:remi.alberti@hautes-alpes.gouv.fr)  
SIDPC/Prévention/Risques Naturels/AiguillesPasdeLours

### **Relevé de conclusions** **Audioconférence Glissement de terrain Haut-Guil** **21 mars 2018**

#### **Suivi du glissement :**

-RTM et CD 05 : Les différentes données confirment l'importance des mouvements sur la Ravine Est avec des vitesses de déplacement constatées de l'ordre de 40 cm à 1 m jour selon les cibles. Ces mouvements ont atteint le mur de soutènement qui se fissure ainsi que les blocs bétons également en mouvement. La partie Ouest du glissement demeure stable.

Météo : Pas de phénomènes météorologiques notables attendus dans les prochains jours.

#### **Circulation :**

**RD 947 :** Compte tenu des mouvements constatés, l'utilisation de la RD947 est rendue impossible à tout type de circulation (motorisée, piétonne etc.). Sa fermeture va être matérialisée par des plots bétons en remplacement des feux mis en place.

**Route de secours :** La circulation motorisée ne semble pas poser de difficultés particulières. Les cyclistes doivent être rappelés à la plus grande prudence pour l'utilisation de la route et au respect obligatoire des conditions de l'alternat et du code de la route d'une manière générale, pour leur propre sécurité. S'agissant des piétons, des solutions alternatives sont envisagées pour leur permettre de relier Aiguilles et Abries (mise en place d'une navette entre les communes, définition d'un tracé uniquement piéton en amont de la route).

**Futur tracé :** Le Conseil départemental, les communes et la Sous-Préfecture de Briançon travailleront de concert pour prendre attache des propriétaires concernés par le futur tracé.

#### **Conséquences de la fermeture de la RD 947 sur les communes d'Abries et Ristolas :**

Comme indiqué par Madame la Préfète lors de l'audioconférence du 16 mars, une évaluation de l'impact économique qu'entraîne la fermeture doit être réalisée. Cette évaluation, pilotée par la comcom, doit déterminer dans la durée si l'utilisation de la piste de secours entraîne des pertes d'exploitation et permettre la sollicitation d'un concours financier compensatoire dont la forme reste à définir.

#### **Réseau/télécommunication :**

Le matériel nécessaire au dévoiement de la fibre a été acheminé et une accélération des travaux, dont le terme était initialement prévu la 1ère semaine de mai, a été sollicitée auprès de l'opérateur compte tenu des évènements récents.